

Ressources méthodologiques pour élaborer un projet en promotion de la santé

Il existe un grand nombre de ressources méthodologiques mises à disposition des acteurs qui mettent en œuvre des projets en promotion de la santé. Afin de les orienter, l'Inpes vient de publier, sur son site internet, une **nouvelle rubrique** présentant les différents outils de méthodologie de projet en promotion de la santé qu'il produit et/ou promeut.

A ce jour, sept outils y sont présentés de manière détaillée (auteur, date de création, objectif, modalités d'élaboration, contenu, mode d'emploi, etc.)

Vous trouverez dans ce dossier l'intégralité des ressources présentes sur le site de l'INPES

1-OCR – Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention..	2
2. Preffi 2.0 : outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé	4
3. Planifier pour mieux agir : traduction francophone de l'outil Precede-Proceed	6
4. Grille d'analyse des actions pour lutter contre les inégalités sociales de santé Ouvrage : Réduire les inégalités sociales en santé - pages 297-312	8
5. Guide d'Auto-évaluation «Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?»	10
6. Critères de qualité Quint essenz	12
7.EQUIHP - European quality instrument for health promotion - Instrument européen pour la qualité en promotion de la santé	13

Ces données sont issues de la rubrique « Ressources méthodologique » du Site internet de l'INPES

<http://www.inpes.sante.fr/ressources-methodologiques/index.asp>

1.OCR – Outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention



Introduction

Auteur : Promotion Santé Suisse en collaboration avec les instituts de médecine sociale et préventive de Berne et de Lausanne - 2e version revue et corrigée de l’outil de catégorisation des résultats de projets de promotion de la santé et de prévention, Promotion Santé Suisse, Berne, juillet 2005. Adapté pour la France par l’Inpes en janvier 2010.

Date : 2005

Accès :

Guide pour la catégorisation des résultats (pdf, 173 Ko) (27 pages)

Guide (pdf, 644 Ko) (8 pages)

Aperçu général de l’outil (pdf, 65 Ko) (2 pages)

Format : papier et électronique (téléchargement PDF)

Objectif

Évaluer les résultats obtenus par des projets de promotion et de prévention de la santé et plus généralement, faire l’analyse d’une situation, planifier une intervention et évaluer un projet.

Modalités d’élaboration

Le modèle repose sur le « outcome model » du professeur Don Nutbeam. En janvier 2007, une version adaptée pour la France du guide a été réalisée par l’Inpes en collaboration avec un groupe de professionnels de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur.

Contenu

Les résultats attendus des interventions en prévention et promotion de la santé sont classés en trois colonnes :

- amélioration de la santé de la population
- modification des déterminants de la santé. Un résultat indiqué dans cette colonne est une modification positive établie d'un déterminant de la santé reconnu dans un contexte et/ou un groupe de population donnée
- modification des facteurs qui influencent les déterminants de la santé. Sont indiqués dans cette colonne les résultats directs des activités de promotion de la santé. Ils sont classés en quatre catégories comportant chacune trois à quatre sous-catégories. Ces catégories et sous-catégories offrent un espace pour des indicateurs qui ont un potentiel d'influence positif sur les déterminants de la santé

Une colonne supplémentaire décrit les catégories d'activités de promotion de la santé. Chacune des catégories et sous-catégories est décrite de façon détaillée et illustrée par un exemple concret.

Généralités

L'outil de catégorisation des résultats est un instrument d'analyse qui sert au développement de la qualité. Il permet d'identifier des résultats planifiés (objectifs) et des résultats effectivement atteints en lien d'une part avec des activités de prévention et de promotion de la santé et d'autre part avec des problèmes de santé. Il permet de déceler les interactions et l'impact des projets et des programmes.

Le modèle peut être utilisé à différents niveaux :

- projets
- programmes
- institutions
- stratégies nationales, régionales ou locales

À ces différents niveaux, le modèle peut être utilisé aux phases d'analyse de situation, d'élaboration des objectifs et stratégies, de pilotage et d'évaluation d'un projet.

Il peut servir à en démontrer l'impact et donc à légitimer l'investissement financier vis-à-vis des pouvoirs publics. La colonne destinée au classement des résultats directs des projets de prévention et promotion de la santé est à ce titre particulièrement utile.

Mode d'emploi

L'outil de catégorisation des résultats est destiné à être utilisé par le responsable du projet ou l'évaluateur mais il peut aussi servir de support de discussion sur le projet, dans le cadre d'une séance de l'équipe de projet, entre les évaluateurs et les principaux participants au projet, etc.

- Analyse de la situation : on décrit l'état de santé en question et les facteurs qui ont une influence déterminante sur cette situation : déterminants de la santé et facteurs d'influence sur les déterminants.
- Planification de l'intervention : le modèle est utilisé pour relever les effets/résultats visés et les relier entre eux. On distingue deux niveaux :
 - Les effets visés à plus long terme (induits par le projet mais dépassant la durée du projet : effets sur les déterminants et l'état de santé)
 - Les objectifs directs du projet (résultats planifiés pour les groupes cibles jusqu'au terme du projet)
 - Évaluation : relevé des résultats effectivement atteints que l'on attribue aux catégories et sous-catégories

Cf : Annexe

2. Preffi 2.0 : outil de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé

Introduction

Auteur : Molleman G.R.M. NIGZ (Netherlands Institute for Health Promotion and Disease Prevention - Institut néerlandais pour la promotion de la santé et pour la prévention des maladies)

Date : 2003

Accès :

Outil d'analyse (pdf, 306 Ko) (37 pages)

Guide explicatif (pdf, 770 Ko) (79 pages)

Format : traduction française disponible en versions papier et électronique (PDF)

Objectif

Evaluer l'efficacité des interventions dans le champ de la promotion de la santé et aider au pilotage et à l'analyse des projets.

Modalités d'élaboration

La construction de l'outil est basée sur des données issues de la recherche mais aussi de la pratique de professionnels de la promotion de la santé. L'apport de ces expériences contribue à rendre Preffi opérationnel. L'outil prend en compte le caractère dynamique des projets.

Contenu

Deux documents sont mis à la disposition des professionnels : « Outil d'analyse de pilotage et d'analyse de l'efficacité attendue des interventions en promotion de la santé » et « Guide explicatif ».

Le premier inclut

- un mode d'emploi
- un questionnaire
- un formulaire de notation

Le questionnaire reprend les différentes phases d'une démarche de projet et les ressources nécessaires en les répartissant en huit catégories : analyse du problème, déterminants, groupes cibles, objectifs, conception de l'intervention, mise en œuvre, évaluation et ressources. Il accorde une importance particulière à trois ressources essentielles : l'engagement des acteurs, les moyens disponibles et l'expertise des compétences du responsable du projet.

Le « Guide explicatif » décrit les indicateurs associés aux différentes phases de la démarche et analyse leur importance pour l'efficacité d'un projet et selon le type de projet. Une des spécificités de la démarche de Preffi relève du fait que chaque indicateur se voit justifié si possible à partir de méthodes dont l'efficacité a été scientifiquement démontrée ou qui ont fait l'objet d'échanges des professionnels sur leur pratique. Dans d'autres situations, les indicateurs se basent uniquement sur du bon sens. Ces différents niveaux de justification sont précisés à travers un « niveau de preuve » hiérarchisé de 1 à 5 selon qu'il se base sur les données de la recherche, l'expérience pratique, la logique et/ou le sens commun.

Ce document explicite les fondements et la démarche inhérente à la construction du questionnaire de Preffi 2.0.

Généralités

Preffi est un outil de pilotage et d'analyse de la planification qui peut être utilisé comme une aide à la conception d'un projet mais aussi en cours de réalisation ou à l'occasion d'une évaluation. Si c'est un évaluateur externe qui s'en sert, un entretien avec le responsable du projet est recommandé. Preffi est adapté à plusieurs types de projets :

- projet de niveau national, centré sur l'élaboration de stratégies/politiques de santé où il s'agit d'effectuer une analyse du problème, de sélectionner les meilleurs objectifs, les publics bénéficiaires ou les groupes cibles, les interventions possibles et d'optimiser la coordination entre ces éléments
- projet de mise en application à un niveau régional ou local d'une intervention élaborée précédemment à destination d'un public déterminé. L'analyse du contexte et des ressources est ici fondamentale
- projet communautaire qui exige une étroite collaboration avec les membres d'une communauté dont les besoins et les souhaits doivent faire l'objet d'une attention particulière

Mode d'emploi

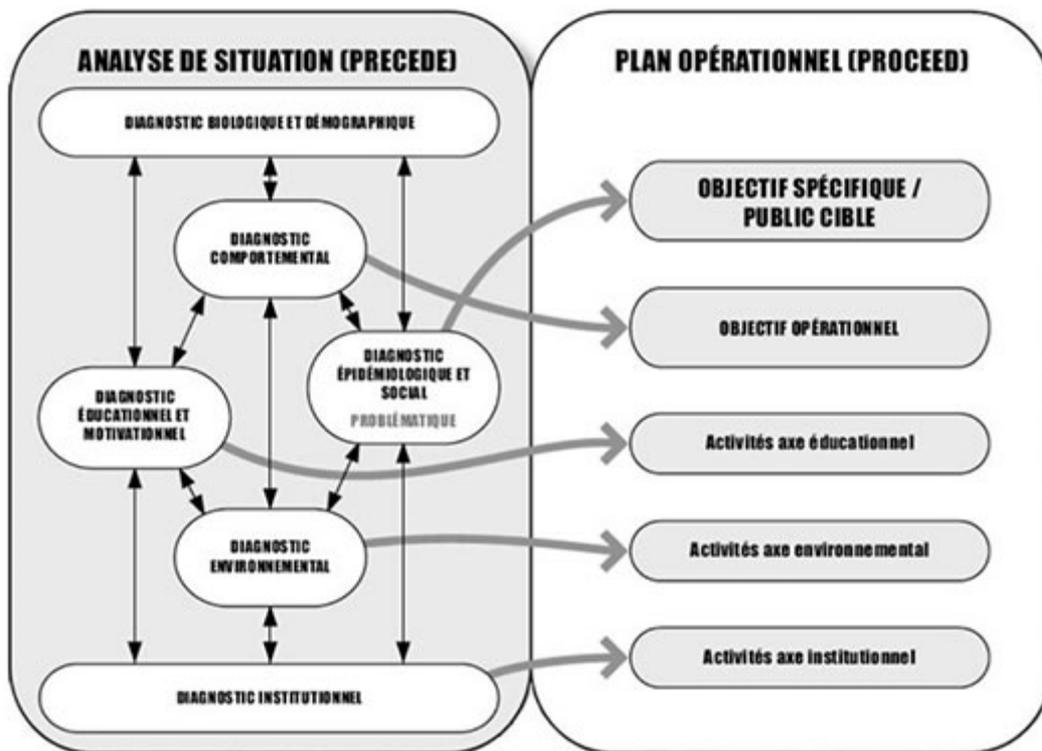
Les différentes phases sont décomposées en indicateurs qui sont renseignés à l'aide de questions auxquelles il faut répondre de façon binaire pour oui ou par non. Chaque indicateur se voit ensuite attribuer une appréciation (faible, moyen et fort) à partir de laquelle il est ensuite possible d'attribuer une note globale au projet. Le NIGZ indique cependant que l'utilisation du formulaire de notation reste accessoire et subordonnée à l'usage de l'outil comme méthode d'analyse d'un projet.

En phase de conception de projet, le questionnement est utilisé comme une liste de contrôle des éléments à prendre en considération.

En phase de mise en œuvre, des réponses par oui ou non au questionnaire permettent de porter une appréciation sur les indicateurs correspondant aux différentes phases de la démarche et aux catégories de ressources nécessaires. Pour chacun de ces indicateurs, trois options d'appréciation, faible, moyen et fort sont proposées : faible signifie insuffisant, c'est-à-dire nécessitant une amélioration, moyen indique qu'une amélioration plus ou moins importante est à envisager et fort qu'aucune amélioration n'est exigée.

L'objectif n'est pas en soi de porter des appréciations mais de les utiliser pour identifier les points d'améliorations qui sont importants et réalisables.

3. Planifier pour mieux agir : traduction francophone de l'outil Precede-Proceed



(source : <http://www.strategiesconcertees.be/presentation-scss/methodologie>)

Auteurs : Lawrence W. Green et Marshall W. Kreuter

Date : 1991

Accès : [Precede/Proceed](#)

Le guide « [Planifier pour mieux agir](#) » est en commande payante sur le site du Réfips

Traduction francophone : Renaud L., Gomez Zamudio M. Planifier pour mieux agir, Univ.Montréal/ Réfips 1998

Objectif

Le modèle Precede/Proceed est un modèle de planification de programmes de promotion de la santé.

Modalités d'élaboration

Il s'agit d'un modèle de planification basé sur les disciplines de l'épidémiologie, des sciences sociales, comportementales et de l'éducation. De manière résumée, les principes fondamentaux qui sont à l'origine de la construction de cette approche proviennent de la nature multifactorielle de toute problématique. À partir de là, les efforts entrepris afin d'agir sur les comportements, l'environnement et les facteurs sociaux doivent nécessairement être multidimensionnels et multisectoriels.

Contenu

Présentation en français de l'un des modèles de planification de développement de programmes de promotion de la santé les plus largement répandus : le modèle Precede/Proceed, développé par Lawrence W. Green et Marshall W. Kreuter en 1991.

Le document comporte

- un exposé du modèle
- des illustrations dans les contextes haïtiens et québécois
- un guide de référence pour l'action : planification, implantation, évaluation et maintien

Indications

Le modèle est une aide au développement de programmes efficaces de promotion de la santé visant de façon simultanée les modes de vie des individus (habitudes de vie, loisirs, relations affectives), leurs milieux de vie (comme la famille et le réseau social) et leur environnement (structure socio-économique, valeurs sociales et culturelles, politiques publiques).

Il est particulièrement utile au stade de préparation de la planification en raison de la démarche systématique de diagnostic qu'il propose.

- L'acronyme « Precede » signifie « Predisposing, Reinforcing and Enabling Constructs in Educational/Environment Diagnosis and Evaluation » - « facteurs prédisposants, facilitants et de renforcement identifiés par le diagnostic éducationnel et environnemental et évaluation de ce diagnostic ».
- L'acronyme « Proceed » signifie « Policy, Regulatory and Organizational Constructs in Educational and Environmental Development » - « Politiques, réglementations et organisations dans le développement éducationnel et environnemental ».

Ce modèle ne permet pas d'engager une démarche de type assurance qualité.

Mode d'emploi

En phase de conception de projet, le modèle est utilisé pour la réalisation des différents diagnostics préalables : social, épidémiologique, comportemental et environnemental, administratif et politique, avec un développement particulier sur le diagnostic éducationnel et organisationnel.

En phases de planification, il constitue un guide rigoureux des activités d'implantation d'évaluation et de maintien du programme.

Cela fonctionne comme une *check list* méthodologique pour un projet ou un programme. C'est une liste de vérification générale.

La construction se fait par une lecture de droite à gauche en partant de l'analyse du diagnostic social et épidémiologique pour aller vers les diagnostics comportemental et environnemental, puis les diagnostics éducationnel et organisationnel et finalement arriver à l'analyse des diagnostics administratif et politique.

Il est à noter que les boucles de rétroactions sont constantes lors d'un processus de construction et/ou lors de son utilisation dans le cadre du suivi d'un projet.

4. Grille d'analyse des actions pour lutter contre les inégalités sociales de santé Ouvrage : Réduire les inégalités sociales en santé - pages 297-312



Auteurs : Anne Guichard et Valéry Ridde

Date : Septembre 2010

Accès : [Réduire les inégalités sociales en santé](#), p. 297-312 (PDF 160 Ko joint)

Format : [papier et électronique \(téléchargement PDF\)](#)

Objectifs

Cet outil n'est pas conçu comme un référentiel mais il permet de poser les jalons d'une démarche qualité pour agir contre les inégalités sociales de santé.

Modalités d'élaboration

Travail coordonné par Anne Guichard, chargée de recherche à la direction des affaires scientifiques à l'Inpes, et Valéry Ridde, chercheur au département de médecine sociale et préventive et au centre hospitalier de l'université de Montréal (Canada). Développé à partir de trois grilles existantes dans le domaine de la promotion de la santé (Closing the gap, Preffi et Consortium canadien), cet outil a été adapté au contexte spécifique de la réduction des inégalités en France.

Contenu

La grille, issue du travail de recherche, est composée de cinq rubriques :

- planification (analyse du problème et des besoins/objectifs, justification et conception des actions/implication des partenaires et du public cible)
- mise en œuvre (organisation et pilotage du projet, *leadership*, adaptation et accessibilité de l'action aux publics cibles)
- évaluation
- pérennisation
- pouvoir d'agir

En regard de ces rubriques, cinquante et un critères d'appréciation ont été développés se présentant sous la forme de questions listant les éléments jugés importants pour mener à bien des actions dans le domaine des inégalités sociales de santé. Un glossaire et un guide d'aide au remplissage de la grille ont été produits afin de faciliter l'usage de l'outil.

Généralités

À ce jour, même si des ajustements restent à faire, l'outil peut d'ores et déjà entrer dans le cadre d'un processus formatif/méthodologique d'accompagnement des équipes de terrain et participer à l'explicitation et à l'amélioration des connaissances et des pratiques pour agir contre les inégalités sociales de santé. Idéalement, il devrait s'accompagner d'entretiens et de discussions en profondeur. L'outil peut aussi trouver sa place dans le fonctionnement habituel des associations et être utilisé comme une ressource, à tout moment, dans une démarche de projet ou d'analyse des actions au regard des inégalités sociales de santé, même si certaines précautions restent à prendre. Ainsi, il s'agit d'un dispositif dont l'originalité et l'intérêt résident dans la dimension qualitative car la grille d'analyse des actions est indissociable de l'entretien en profondeur.

Mode d'emploi

L'outil dispose d'une colonne « argumentaire, mesures entreprises et éléments de contexte » permettant de décrire et de répondre à chacune des questions afin de lier les processus de l'action aux éléments de contexte qui avaient pu se montrer favorables ou non, dans le déroulement de l'action. À l'origine, cette grille a été conçue dans une perspective de recherche et pour être utilisée au cours d'un entretien avec une personne expérimentée en méthodologie de projet et dans le champ de l'intervention pour réduire les inégalités sociales de santé. Un usage autonome est néanmoins possible pour permettre aux intervenants d'interroger leurs pratiques.

Pour aller plus loin

- [Inégalités sociales de santé](#)

Pour commander

- Pour commander des exemplaires du guide : edif@inpes.sante.fr

5. Guide d'Auto-évaluation «Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ?»

Introduction

Comment améliorer LA QUALITÉ DE VOS ACTIONS en promotion de la santé ?



Dans un contexte marqué par une exigence d'efficacité, l'efficacité et la qualité des projets sont de plus en plus recherchées. La structuration des associations et le développement des compétences des acteurs associatifs sont des enjeux majeurs permettant d'acquies une plus grande légitimité auprès des autres acteurs du champ. S'appuyer sur une démarche structurée et formalisée permet d'y concourir.

Pour implanter progressivement le processus qualité, l'Inpes diffuse le guide « Comment améliorer la qualité de vos actions en promotion de la santé ? » qui aide au développement d'une « culture qualité » commune.

Auteur : Inpes

Date de parution : Novembre 2009

Accès :

Version intégrale du guide en français (pdf, 2,6 Mo)

Version du guide en français avec des pages à compléter (pdf, 3,3 Mo)

Version intégrale du guide en anglais (pdf, 1,6 Mo)

Format : Version en français (papier et PDF téléchargeable) et en anglais (PDF téléchargeable)

Objectif

Disposer de repères à même de guider l'association, étape par étape, dans son questionnement en vue de son engagement dans une démarche progressive d'amélioration de la qualité

Modalités d'élaboration

En collaboration avec des acteurs associatifs ayant répondu à un appel à candidature public

Contenu

L'outil inclus

- une présentation de la démarche qualité en général et en promotion de la santé en particulier
- un support d'autoévaluation
- une rubrique « Pour en savoir plus »
- un glossaire

Le support d'autoévaluation comprend

- un mode d'emploi
- une page pour identifier l'action autoévaluée et préciser les conditions de réalisation de l'autoévaluation
 - 5 grilles thématiques (1 : dynamique associative favorable au développement d'actions de qualité en promotion de la santé, 2 : inscription de l'action dans une logique de promotion de la santé, 3 : analyse de la situation de manière globale, structurée et formalisée, 4 : planification cohérente de l'action, 5 : détermination de l'animation et de la gestion de l'action pour une réalisation effective et optimale)
- un bilan graphique
- un rapport de synthèse de l'autoévaluation

- un projet de plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'action
- une analyse transversale à remplir lorsque plusieurs actions ont été autoévaluées

Chaque grille thématique est structurée de la même manière avec :

- le thème d'analyse proposé
- l'argumentaire
- l'échelle d'autoévaluation
- les critères de qualité
- les sous-critères à évaluer
- des exemples
- l'appréciation générale
- un espace aide-mémoire
- un espace consacré aux points forts et aux points à améliorer

Généralités

Le guide d'autoévaluation est un outil conçu pour les actions en promotion de la santé menées par les associations. Il permet de disposer de quelques repères en vue de s'engager dans une démarche d'amélioration de la qualité quels que soient le type d'action, les publics, la taille de la structure et le territoire concerné.

Le guide peut être utilisé lors de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et/ou du bilan de l'action dans l'objectif d'améliorer en permanence la qualité du service rendu aux personnes et aux populations concernées par l'action.

Son utilisation nécessite l'engagement de tous les acteurs de l'association, une communication en interne et un travail en équipe. Un référent est à définir ainsi que la méthode de travail. En effet, le travail peut être d'emblée mené en équipe ou dans un premier temps, individuellement puis mis en commun afin de discuter des convergences et écarts d'appréciations.

Cette démarche est donc participative (questionnements et discussions en interne), formative (renforcer ces compétences et tirer des enseignements des expériences), volontaire (elle n'a aucun caractère obligatoire) et facilitée (par des échanges entre les associations engagées dans la démarche et par la possibilité d'un accompagnement de proximité assuré par des professionnels formés à la démarche qualité).

Mode d'emploi

Dans un premier temps, il s'agit de répondre aux grilles thématiques comportant de 3 à 4 critères, eux-mêmes divisés en sous-critères. Pour chacun des sous-critères, quatre options d'appréciation sont proposées :

- "--" tout le sous-critère n'est pas rempli ;
- "-" le sous-critère n'est pas suffisamment rempli ;
- "+" le sous-critère est rempli de façon satisfaisante ;
- "++" le sous-critère est parfaitement rempli.

Après avoir répondu à chacun des sous-critères, une appréciation générale est donnée au critère. Les éléments amenant à cette appréciation peuvent être notés au niveau de l'espace aide-mémoire. L'objectif est d'utiliser ces appréciations générales pour identifier les points forts et les points à améliorer.

Dans un second temps, les appréciations générales sont reportées au niveau du graphique bilan qui permet de voir en un coup d'œil comment se situe l'association dans la démarche qualité.

Dans un troisième temps, le projet de plan d'actions d'amélioration de la qualité est à définir. En effet, il est peu réaliste d'aborder simultanément tous les axes d'améliorations, une priorisation doit être établie et discutée en interne voire avec les instances décisionnelles.

Lors de l'autoévaluation de plusieurs actions, une analyse transversale peut permettre d'envisager des mesures générales pour modifier les pratiques ou l'organisation de l'association.

Pour aller plus loin

- Démarche qualité en promotion de la santé

Pour commander

- Pour commander des exemplaires du guide : edif@inpes.sante.fr

6. Critères de qualité Quint essenz

Auteur : Promotion Santé Suisse

Date : version 5.0 en date du 30-11-2007

Accès : [Quint essenz - Critères de qualité des projets \(pdf, 265 Ko\) \(10 pages\)](#)

Format : électronique (PDF)

Objectif

L'outil permet de mener une réflexion systématique sur la qualité des projets en promotion de la santé et contribue à l'amélioration continue de la qualité.

Modalités d'élaboration

Les critères ont été définis en commun par des scientifiques et des praticiens au cours d'un processus de longue haleine permettant d'établir les caractéristiques d'un « bon » projet de promotion de la santé.

Contenu

L'élément central est une *liste de 23 critères de qualité* rassemblés en six domaines distincts :

- concepts de promotion de la santé
- justification du projet
- planification du projet
- organisation du projet
- suivi du projet
- résultats
-

Indications

La formulation générale des critères, qui s'inspire des normes ISO pour les systèmes de gestion de la qualité, prend en compte la diversité des projets et permet une large application du modèle pour :

- analyser et évaluer d'une manière systématique les projets d'intervention, dans différentes phases
- identifier les forces et les potentiels d'amélioration du projet
- déterminer les domaines prioritaires dans lesquels des améliorations sont nécessaires
- fixer des objectifs « qualité » et définir des mesures d'amélioration

Le référentiel est avant tout destiné à l'évaluation interne, mais il peut aussi être utilisé par les financeurs.

Mode d'emploi

Chaque critère est relié à plusieurs indicateurs permettant de vérifier son niveau de réalisation. Pour commencer, il faut déterminer quels indicateurs sont pertinents pour le projet au moment considéré, et lesquels ne le sont pas à ce stade. Pour cela, il est possible d'utiliser le classement des indicateurs selon les phases du projet: phase de planification générale (Pg), phase de planification détaillée (Pd), phase de réalisation (Ré) et phase de conclusion (Co). Ensuite, pour chaque indicateur, on coche la case correspondant au niveau atteint (--/-/+ /++). On porte ensuite une appréciation sur le critère complet en prenant par exemple la moyenne ou la cotation la plus fréquente.

Il est intéressant de faire évaluer la qualité du projet par plusieurs personnes séparément et de discuter les accords et divergences dans les appréciations. Des thèmes et des conseils ciblés accompagnent chaque critère de qualité afin d'exploiter au mieux les potentiels d'amélioration. En évaluant un projet sur tous les critères de qualité, on peut établir un profil de qualité et tracer une courbe permettant de visualiser les forces et les potentiels d'amélioration du projet.

Pour aller plus loin

- www.quint-essenz.ch

7.EQUIHP - European quality instrument for health promotion - Instrument européen pour la qualité en promotion de la santé

Auteur: Getting Evidence into Practice – Evidence Consortium

Date : septembre 2005

Accès :

[Formulaire](#) de 5 pages en anglais

[Manuel d'utilisation](#) de 19 pages en anglais

Format : version pdf en anglais ; traduction française disponible auprès de l'Inpes

Modalités d'élaboration

Outil réalisé dans le cadre du projet européen *Getting Evidence into Practice* (intégrer les données probantes dans la pratique), avec le soutien de la Commission européenne et en collaboration avec un consortium d'organismes et d'instituts de promotion de la santé (dont l'Inpes) issus de pratiquement tous les états membres de l'Union européenne. La coordination centrale a été assurée par l'Institut néerlandais pour la promotion de la santé et la prévention des maladies (NIGZ) en liens avec l'Institut flamand pour la santé (VIG).

Objectif

EQUIHP propose une liste des différents éléments à vérifier pour rédiger un projet et améliorer la qualité d'une intervention ou à utiliser comme un outil de réflexion.

Public concerné

Professionnels de la prévention, de l'éducation et de la promotion de la santé

Contenu

EQUIHP comporte :

- un formulaire de scores à compléter, regroupant 13 critères d'efficacité pour les interventions de promotion de la santé, ainsi que 95 indicateurs relatifs à ces critères. Les différents critères sont répartis en quatre catégories et reflètent les facteurs qui sont importants pour l'efficacité des projets de promotion de la santé : (I) le cadre de référence des principes de la promotion de la santé, (II) les différents aspects du développement et de la mise en œuvre du projet, (III) les différents aspects de la gestion du projet, et (IV) sa durabilité ;
- un manuel destiné aux utilisateurs qui expose les bases théoriques et le cadre de référence des principes de la promotion de la santé sur lesquels il s'appuie (santé globale et positive, déterminants, participation/*empowerment* ; équité et égalité). Il précise les diverses possibilités d'utilisation, les types de projets de promotion de la santé auxquels EQUIHP peut être appliqué et donne des indications sur la façon d'interpréter les résultats.

Indications

EQUIHP peut être utilisé tout au long du processus de planification, de réalisation et d'évaluation d'un projet de promotion de la santé.

Il est adapté à divers types de projets, qu'ils soient définis par leurs objectifs (exemple : projets de recherche, de développement, ou de mise en œuvre), par leur groupe cible, par leur méthodologie ou par leur préoccupation centrale (exemple : projets pédagogiques, communautaires, de diagnostic/d'identification de problème ou d'évaluation).

En tant qu'instrument pour l'assurance de la qualité, EQUIHP peut être employé par tous les intervenants de la promotion de la santé. Son formulaire est développé comme un outil permettant d'évaluer soi-même la qualité, mais il peut également servir à tous ceux qui sont concernés par la réalisation d'interventions promotrices de santé (exemple : les directeurs d'instituts de promotion de la santé, les chercheurs, les décideurs et les organismes financeurs).

Mode d'emploi

Afin de rendre l'évaluation de chaque critère plus aisée, plusieurs indicateurs sont répertoriés. Chacun de ces indicateurs doit recevoir une appréciation : *oui*, *en partie*, ou *non*. Ces scores valent respectivement pour *atteint*, *en partie atteint* et *pas atteint*. Lorsqu'un élément ne peut être évalué parce qu'il ne s'applique pas à ce type de projet particulier, la case correspondante peut être laissée vide. Si aucune information n'est disponible quant à cet élément, un score *non* peut être attribué.

Annexe